

# Les Indiens d'Amazonie : mort ou survie?

Autor(en): **M.S.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **82 (1973)**

Heft 8

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684214>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Les Indiens d'Amazonie:

mort ou survie?

*Photos «Amazind», René Fürst*

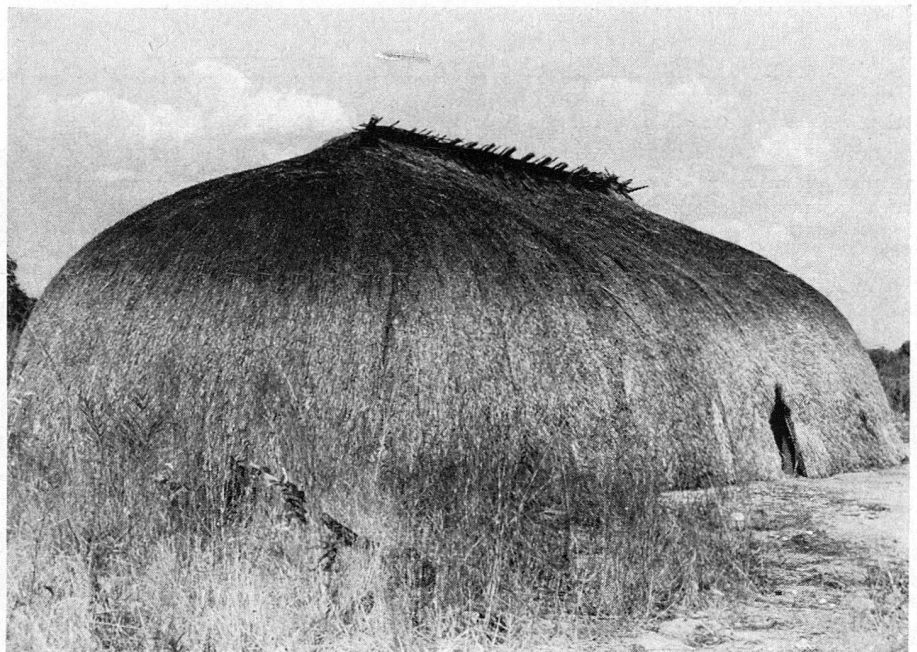


*Dans bon nombre de tribus, quatre ou cinq familles apparentées vivent chacune dans un secteur d'une de ces maisons communautaires typiques. De forme ovale, ronde ou carrée, la hutte est faite d'une charpente de bois couverte d'une épaisse couche d'herbes ou de palmes. Plusieurs habitations – parfois disposées en cercle – forment le village d'un groupe, un ou plusieurs groupes forment la tribu (photo du haut).*

*La galette de farine de manioc se cuit sur une plaque d'argile chauffée. Lorsqu'un côté est doré, on la retourne avec un ustensile spécial, la plupart du temps en bois décoré (photo du bas). Chaque famille confectionne ses propres ustensiles, il n'y a pas d'artisan spécialisé. La femme cueille, prépare la nourriture, fabrique ses récipients: poterie, vannerie, tissage. L'homme chasse, défriche et fait ses armes et ses propres instruments.*

## Une terre à coloniser

Amazonie. A lui seul, le mot fait rêver. Il évoque des espaces sans fin, couverts de forêts vierges, où abondent animaux et fleurs fantastiques. L'on hésite entre deux réactions contradictoires: d'une part, la répugnance engendrée par la présence dans cet «enfer vert» des moustiques vecteurs de malaria, des serpents venimeux, des crocodiles ou des piranhas (les célèbres poissons carnivores), sans parler des «féroces» Indiens; d'autre part, la fascination de l'aventure dans ce royaume des perroquets et des orchidées, où tout est possible, où tout est encore à découvrir ou à exploiter. L'Européen n'a qu'une notion extrêmement vague de cette région qui couvre plus du quart de la surface de l'Amérique du Sud. Au Brésil uniquement, l'«Amazonie légale» s'étend sur une superficie de près de cinq millions de kilomètres carrés. On désigne sous ce terme les trois Etats d'Acre, d'Amazonie et de Para, plus une partie de ceux de Goiás, de Maranhão et de Mato Grosso, ainsi que les territoires fédéraux d'Amapa, de Rondônia et de Roraima. On y trouve le tiers des forêts et le cinquième des cours d'eau navigables du monde. Peuplée à peine de 6,8 millions de personnes (en 1967), ce qui équivaut à une densité de 1,4 habitant au kilomètre carré, l'Amazonie légale constitue pour le reste du pays une immense réserve de terre inexploitée, souvent propre à l'agriculture et à l'élevage. Sans compter les ressources forestières (bois, caoutchouc, noix) et minières: l'or et les diamants continuent à attirer les aventuriers solitaires, tandis que les mines de quartz, de cuivre, de manganèse, d'étain, de plomb, de platine, de zinc, de chrome, de mercure, etc. ne manquent pas d'intéresser vivement les grandes sociétés industrielles, nationales ou internationales. Pour le Brésil, l'Amazonie est un débouché qu'il ne peut pas négliger: elle représente la seule possibilité de grands espaces encore libres (60 % de son territoire), alors que les côtes sont surpeuplées:





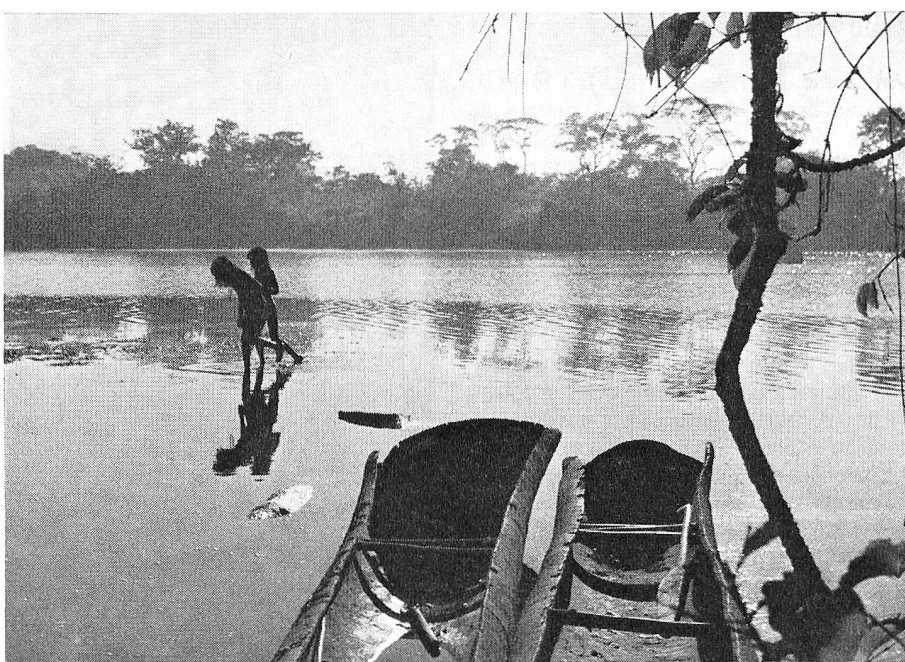
*Père et fils à la pêche. Le bateau est fait d'une seule pièce de bois. Pour le fabriquer, on monte un échafaudage autour d'un tronc adéquat, on détache une partie de l'écorce du tronc à la hauteur voulue, de sorte qu'elle tombe dans l'échafaudage où on la laisse sécher. L'écorce se courbe alors lentement et se relève au bout. Lorsque l'arrondi correct est atteint, on place les traverses et la pirogue est prête. Faut-il qualifier cette simplicité de primitive ou de raffinée ?*

*Les cours d'eau sont les voies de communication naturelles de la forêt tropicale. Les Indiens les utilisaient lorsqu'ils étaient forcés de se retirer à l'intérieur des terres par l'avance des conquérants. Ils constituent également une importante ressource alimentaire, grâce aux poissons.*

les trois quarts des cent millions de Brésiliens s'y agglomèrent. Bon nombre de «caboclos» (petits paysans) croupissent dans la misère dans des régions telles que le Nord-Est, le fameux «sertão» périodiquement frappé par de catastrophiques sécheresses, et qui constitue «la plus grande zone de sous-développement du monde occidental», ce qui provoque de fortes tensions sociales.

Pour faire face à ce problème, une seule solution : aller vers l'intérieur. Telle est la raison de la situation de Brasília, la nouvelle capitale, construite au centre géographique. Comme les anciens «bandeirantes» (pionniers) du temps de la colonisation, les Brésiliens continuent à marcher à la conquête de leur propre pays. Aujourd'hui, ils s'attaquent à l'Amazonie, «une terre pour des hommes sans terre, et des hommes pour une terre sans hommes», selon le slogan de l'Institut de colonisation et de réforme agraire. Et ils commencent par y tracer douze mille kilomètres de nouvelles routes, dont l'importance économique et stratégique (contrôler et fixer les frontières) est indéniabla. Perpendiculairement à la Transversale Nord-Sud, les déjà célèbres Transamazonienne et Périmétrique Nord doivent relier l'Atlantique à la Cordillère des Andes. Commencée en octobre 1970 et progressant au rythme d'environ deux kilomètres par jour, la Transamazonienne est déjà ouverte sur près de quatre mille kilomètres à partir de la côte. Sur ses flancs, les colons s'installent : ils défrichent peu à peu la moitié des cent hectares de terres qui leur sont attribués. A intervalles réguliers, de petits centres ruraux naissent. Dans l'ensemble, le long de ces deux routes, on prévoit d'installer un million et demi de familles. Et c'est tout le visage de l'Amazonie qui s'en trouve modifié.

Si l'on n'y prend pas garde, les méthodes d'agriculture primitives, le manque d'engrais risquent de ruiner rapidement la mince couche de terre arable lentement créée par l'humus de la forêt et d'entraîner une érosion irrémédiable.



Mais il y a plus grave : le problème indien.

### Les Indiens : des victimes de la civilisation

Les Indiens sont aussi mal connus que les régions où ils se sont peu à peu réfugiés au cours des siècles de la conquête de l'Amérique, chassés vers l'intérieur des terres à mesure qu'avancait l'homme blanc. A part le Maréchal Rondon, célèbre pour son amour et sa compréhension des Indiens et qui fut à l'origine, au début de ce siècle, de la création de la Société de protection des Indiens (SPI), quelques aventuriers, quelques rares ethnologues, quelques missionnaires à peine osaient braver la crainte engendrée par leur réputation de cruauté et de férocité, alimentée par les récits des massacres occasionnels de civilisés.

Il y a quelques années, le problème indien au Brésil fut brusquement projeté en pleine lumière lorsque la presse mondiale se fit lar-

gement l'écho d'une accusation de génocide portée contre le Gouvernement de ce pays. Si exagérée qu'ait été cette thèse – le Gouvernement en effet ne s'est jamais départi d'une politique de protection de l'Indien – elle n'en a pas moins été révélatrice des abus et des graves actes de violence isolés, commis par des colons avides de s'approprier les territoires des Indiens, qu'ils considéraient comme des obstacles à leur idée de civilisation et de progrès. Cette accusation de génocide a également mis à jour des lacunes, des complicités, des compromissions et des fautes dont s'étaient rendus coupables certains fonctionnaires gouvernementaux, au sein même du Service de protection des Indiens, qui fut dissous à la suite de ce scandale et remplacé en juillet 1968 par la Fondation nationale de l'Indien, en abrégé la FUNAI. Cette crise fut donc l'occasion qui fit de l'existence et de la survie de ces Indiens jusqu'alors quasiment ignorés un «problème national».



*Deux Indiens jouant de la flute double en guise d'exorcisme. A la fin de la saison sèche, avant les semailles, on implore les bons esprits et on conjure les mauvais.*

On estime aujourd'hui entre 70 000 et 100 000 le nombre des Indiens qui vivent en Amazonie. Répartis en de très nombreuses tribus, ils habitent des petits villages ou hameaux isolés, parlent des dialectes fort divers et jouissent de niveaux de culture et de civilisation propres très différents. Certains groupes n'ont encore jamais pu être approchés par les blancs; avec d'autres, des contacts se sont établis, souvent d'ailleurs au détriment des Indiens.

## Chasseurs-cueilleurs et planteurs

L'ethnologue suisse René Fürst, fondateur et directeur du Centre de documentation et d'information «Amazind» à Genève (à qui l'on doit les photos illustrant cet article et les renseignements concernant le genre de vie des Indiens) et qui s'est rendu à maintes reprises en Amazonie pour les étudier, les classe en deux groupes: d'une part les chasseurs-cueilleurs, d'autre part les planteurs. Tout en étant conscient qu'il ne faut pas perdre de vue l'extrême diversité des habitudes qui peuvent se manifester d'une tribu à l'autre, même si elles appartiennent à un groupe semblable, disons cependant pour simplifier que les chasseurs-cueilleurs mènent une vie plutôt nomade, quoiqu'ils pratiquent une certaine agriculture rudimentaire. Lorsque sont épuisées leurs plantations primitives de manioc, la plupart du temps, de courge, de maïs, de canne à sucre parfois, et comme ils n'ont pas de provisions, ils émigrent à pied en emportant leurs armes, leurs ustensiles et leurs récipients, et vont reconstruire ailleurs leurs abris souvent sommaires, faits en matériau végétal, et généralement disposés en rond. En plus des produits qu'ils cultivent, ils se nourrissent de bananes, de fruits sauvages, de noix, de racines et du gibier qu'ils abattent: pécaris, cerfs, tapirs, petits mammifères, oiseaux et reptiles en constituent l'essentiel. Le poisson entre rarement dans leur alimen-

tation. Vivant loin des fleuves, ne pratiquant pas la navigation, ils ne pêchent guère. Leur organisation sociale se base sur une unité politique, la communauté villageoise, et une unité économique, la famille au sens large du terme, englobant le couple, ses enfants mariés, ses petits-enfants. Il existe un chef, responsable des entreprises de la collectivité: les fêtes, la chasse, la cueillette. Pour tout le reste, les responsables familiaux gardent leur liberté d'action, ce qui entraîne fréquemment des mésententes, des scissions, voire des querelles sanglantes au sein de la tribu, quand ce n'est pas entre tribus différentes, à cause d'enlèvements réciproques de femmes.

Les chasseurs-cueilleurs ne connaissent ni la poterie ni le tissage, leur parure est assez peu élaborée. Ils se peignent souvent avec du rouge végétal, le roucou, parfois avec du noir. Leurs ornements consistent en fibres, en coton, en bois, plus rarement en pierres qu'ils insèrent dans le lobe de l'oreille, la lèvre ou la cloison nasale. Certaines tribus forment des couronnes et des diadèmes en assemblant des graines, des coquillages et des plumes, ou se collent du duvet d'oiseau sur le corps, à l'occasion des fêtes et de leurs rites.

Les tribus appartenant au groupe des chasseurs-cueilleurs se concentrent sur le même territoire, bien que leurs nombreuses agglomérations soient assez distantes les unes des autres. Elles entretiennent entre elles des relations plutôt hostiles.

Pour le groupe des planteurs, c'est l'eau qui constitue l'élément le plus important, puisqu'elle leur sert de voie de communication et qu'elle assure leur subsistance. La plupart de ces tribus disposent d'embarcations et pratiquent la pêche. Mais toutes mènent une vie beaucoup plus sédentaire et plus

agricole que les chasseurs-cueilleurs. Ces Indiens cultivent principalement le manioc auquel ils font subir plusieurs opérations avant de pouvoir le consommer, car il est vénéneux. Ils le mangent sous forme de farine ou de galette pour accompagner le gibier ou le poisson; ils sont également friands de bananes. A l'encontre des chasseurs-cueilleurs qui ne boivent que de l'eau, les planteurs savent fabriquer des breuvages fermentés à base de fruits ou de manioc, et peuvent s'adonner à de véritables beuveries collectives à l'occasion des fêtes. Leurs habitations sont groupées plutôt en hameaux qu'en villages, reliés par des cours d'eau ou des sentiers. Ils disposent d'un équipement matériel plus important, connaissent la poterie et le tissage, usent de marmites et de hamacs et pratiquent l'artisanat en ornant leurs objets usuels ou rituels. Certains sont passés maîtres dans l'art de la plumerie et font des mosaïques en duvet d'oiseau, qu'ils portent en colliers, en pendants d'oreilles, en labrets ou en bandellettes.

## Pacification et intégration

Si rudimentaire que soit cette esquisse du mode de vie indien (en réalité, leur culture fait l'admiration des ethnologues par sa richesse et sa diversité), elle n'a pour but que de suggérer la brutalité du choc qui se produit inéluctablement lorsque cette «civilisation de la palme et du roucou» se heurte à nos bulldozers.

Conscient de ce problème, le Gouvernement brésilien, par l'intermédiaire de la FUNAI, cherche à protéger l'Indien dans la mesure du possible, sans renoncer toutefois à l'expansion économique. Il poursuit donc

une politique de pacification et d'intégration. Il est malheureusement évident que cette attitude pourtant bien intentionnée sert davantage les intérêts des blancs que ceux des Indiens. Lorsque leurs terres sont convoitées, on prévoit de les transplanter et de les réinstaller dans de nouvelles régions, dût-il leur en coûter la perte de leur équilibre naturel et leur désintégration socio-culturelle. Et selon l'avis de bien des spécialistes, la FUNAI elle-même, pourtant créée pour les protéger, contribue par ses méthodes à leur déclin rapide. Bien qu'elle cherche à «rétablir l'idéal de Rondon», la FUNAI, en travaillant à l'acculturation et à la promotion économique des tribus intégrées, se fait – nolens volens – l'instrument de l'accélération de leur décadence en tant qu'ethnie. Comme elle manque sérieusement de ressources, sa politique actuelle consiste à essayer de parvenir à être un organisme se suffisant à lui-même en exploitant les richesses des terres et le travail des indigènes, tout en assurant leur protection et leur sécurité et en préservant leur santé.

Cette acculturation, en fait, risque fort d'être néfaste à l'Indien : elle le dépossède de sa propre culture sans lui permettre d'en adopter véritablement une autre. N'est-ce pas en effet jouer sur les mots que de parler d'intégration ? Même s'il parvient à assimiler quelques-unes de nos habitudes, l'Indien arraché à sa terre est réduit à vivre en marge de la société civilisée. Il devient lui-même un «caboclo» qui admire le monde des blancs sans pouvoir l'atteindre réellement et qui a perdu son identité ethnique originale. «Civiliser» l'Indien revient donc à le faire vivre dans un état misérable et apathique, sous la protection aléatoire des missions ou des postes de la FUNAI. Bref, c'est le condamner à disparaître sinon en tant qu'être, du moins en tant que peuple. Et comme le constatait récemment M. René Fürst, si l'on ne tue pas l'Indien, on le laisse mourir». L'indigéniste brésilien Darcy Ribeiro va même plus loin lorsqu'il écrit : «Bien plus que les garanties légales, c'est le manque d'intérêt économique qui assure à l'Indien la possession de la niche dans laquelle il vit. La découverte d'un élément quelconque susceptible d'être exploité équivalait à la condamnation des Indiens, qui sont acculés à abandonner leurs terres ou à s'y faire massacrer.»

De leur strict point de vue, ces spécialistes ont des raisons de parler d'ethnocide. Mais qui en porte la responsabilité ? Pas plus le Gouvernement brésilien que n'importe qui. La FUNAI commet sans doute des erreurs et des fautes et ne parvient pas toujours à faire respecter les textes légaux existants. Mais il ne faut pas oublier les difficultés qu'elle rencontre, ne serait-ce que par l'immensité du territoire où elle essaie d'appliquer son programme d'absorption. Elle a en tous cas le mérite d'être réaliste : la disparition de la culture indienne est inévitable à plus ou

moins brève échéance. Il est dans la nature des civilisations d'être mortelles : celle des Indiens, si intéressante soit-elle en sa qualité de témoignage d'un mode de vie très ancien, n'échappera pas à son destin. On peut s'en attrister, mais on ne parviendra pas à éviter qu'elle entre en contact avec la nôtre et qu'elle soit condamnée à en mourir.

«En vérité», écrivait en juillet dernier M. Claude Monnier dans le *Journal de Genève*, «il y a là comme une fatalité, inéluctable en l'état actuel de la pensée et de la civilisation occidentales. L'avance physique de cette civilisation est comme un cataclysme, une avalanche, contre lesquels la raison, la bonne volonté, la sympathie humaine ne peuvent rien».

Si l'on n'est pas en mesure de protéger l'Indien contre cet autre système de valeurs, du moins peut-on essayer de faire en sorte que son intégration s'accomplisse le plus doucement et le plus lentement possible. C'est pourquoi les ethnologues proposent des mesures à respecter rigoureusement : limiter et contrôler les contacts individuels et commerciaux ; créer des réserves telles que le Parc Xingu, où les deux frères Villas Boas se sont rendus célèbres en réussissant à donner aux Indiens la meilleure protection qui soit ; surtout, enfin, garantir aux tribus indigènes la conservation de la propriété de leurs terres.

## La mission du CICR

Les médecins du CICR le savent : «sauver les Indiens, c'est sauver leur être physique, mais c'est également sauver ce qui représente leur être intérieur, leur culture, leur milieu naturel».

Sensible à la misère de ces tribus venues du fond des âges, conscient que personne d'autre ne pouvait ou ne voulait se charger de leur porter secours, le CICR a offert sa collaboration au Gouvernement brésilien et à la FUNAI pour mettre sur pied un programme d'assistance médicale, bien que cela ne ressorte pas précisément de ses compétences habituelles.

Du 4 mai au 15 août 1970, une mission exploratoire – composée d'un délégué du CICR, de trois médecins (un Suédois, un Hollandais, un Allemand) et de M. René Fürst, chargé de préparer l'itinéraire et de veiller aux autres problèmes techniques et ethniques – a parcouru plus de vingt mille kilomètres à travers l'«Amazonie légale», en visitant une vingtaine de tribus éparpillées dans plus de trente villages, soit plus du tiers de la population vivant dans la région. Ils en ont conclu que les Indiens isolés, demeurés dans leur cadre habituel, paraissent assez bien adaptés à leur environnement. Mais lorsqu'ils entrent en contact avec des civilisés plus ou moins recommandables («seringueiros» – c'est-à-dire récolteurs de caoutchouc – prospecteurs de mines, experts agri-

coles, marchands, missionnaires ou équipes de pacification), leur équilibre s'en trouve perturbé, avec des effets tant psychologiques que physiques et sociaux. Ne possédant pas d'anticorps, ils sont alors vulnérables à de nouvelles maladies infectieuses ; leurs habitudes alimentaires se modifient ; leur culture sociale est ébranlée, leur système de valeurs contesté. Ils découvrent des facilités de communications qui élargissent leur horizon et font l'apprentissage d'autres méthodes de chasse, grâce aux armes à feu. Considérant que la sauvegarde des Indiens contre les contacts néfastes est en principe du ressort du Gouvernement, le CICR entend fournir essentiellement une assistance sanitaire, en collaborant avec la Croix-Rouge brésilienne et la FUNAI pour parer au plus urgent : assurer au moins leur survie physique, en associant les soins médicaux à la création de nouveaux postes indigènes, pour éviter d'isoler cette aide des autres formes de protection.

Prévue pour durer environ cinq ans, la première étape de cette mission s'étendra sur une année. Ses expériences permettront de tirer des conclusions utiles pour la poursuivre. Progressivement, du personnel brésilien devrait pouvoir remplacer les délégués du CICR, du moins le souhaitait-on. L'ensemble de la mission finirait par être remis à la FUNAI.

Quels sont les domaines prioritaires dans lesquels le CICR envisage d'agir ? Il les résume comme suit dans son rapport de mai 1972 :

- Médecine préventive (campagne d'immunisation contre la rougeole, la grippe, la variole et la tuberculose).
- Médecine curative (soins aux malades et blessés, soins dentaires).
- Education sanitaire (particulièrement concernant la femme et l'enfant).
- Equipement et soutien des services médicaux de base (dispensaires).
- Evaluation statistique permanente de ces différentes activités au niveau des équipes médicales et de la direction.

Les bénéficiaires de cette assistance doivent être en premier lieu les Indiens, mais il va de soi qu'on pourra étendre, par exemple, les campagnes d'immunisation aux «caboclos» qui sont en contact avec ces tribus.

Le terrain d'action, choisi en fonction du nombre des Indiens qui y vivent dans des conditions souvent précaires, et qui comprend l'Etat d'Amazonie et le territoire de Roraima, a été divisé en deux zones principales. La zone I englobe la Basse Amazonie et le Rio Madeira, la zone II s'étend dans la région du Rio Juruá et du Rio Purus, allant éventuellement jusqu'au Rio Solimões, nom du fleuve Amazone avant son confluent avec le Rio Negro.

La mission sera coordonnée depuis un quartier général stationné à Manaus et comprendra trois équipes médicales composées chacune de sept personnes ; tout d'abord :

- un médecin étranger, chef de l'équipe (dont un médecin de la Croix-Rouge brésilienne)
  - un infirmier diplômé étranger
  - un assistant d'infirmier brésilien (dont un de la Croix-Rouge brésilienne),
- auxquels il faut ajouter quatre Brésiliens, chargés des transports et des télécommunications ainsi que des travaux d'administration, de cuisine et d'entretien, et devant servir d'interprètes.

Les deux premières équipes auront à leur disposition deux bateaux «à faible tirant, à moteur Diesel, et équipés d'une salle de consultation transformable, de cabines individuelles, d'une cuisine, d'une salle d'eau, de dépôts de nourriture, et de moyens de stockage de médicaments, vaccins et, enfin, de réserves de carburant.» Leur terrain d'action sera la zone I. Quant à la troisième équipe, dont la tâche sera de venir en aide à des tribus de la zone II inaccessibles par bateau, elle se déplacera en avion, grâce à un appareil de 8 à 10 places pouvant être rapidement transformé en ambulance pour les transports de malades ou de blessés.

D'autre part, afin d'assurer le bon déroulement de l'opération et la sécurité des membres de la mission, un important réseau de télécommunications est prévu pour relier entre eux non seulement le quartier général de Manaus, les deux bateaux et l'avion, mais aussi pour permettre de joindre facilement la délégation régionale du CICR en Amérique latine, installée à Caracas (et, à travers elle, Genève, où siège la Commission de coordination du programme), ainsi que la FUNAI à Brasilia et la Croix-Rouge brésilienne à Rio de Janeiro.

Il n'est donc pas étonnant que le budget d'une opération aussi complexe soit très élevé. Y compris l'investissement de base pour l'acquisition de l'équipement, le montant prévu pour la première année dépasse les 2 300 000 francs. Le CICR n'a personnellement pas les fonds nécessaires. Pour lancer, poursuivre et élargir éventuellement cette mission, il compte sur les Sociétés nationales de Croix-Rouge et les Gouvernements. Le Brésil, cela va de soi, ainsi que la République fédérale d'Allemagne, le Canada, le Danemark, l'Irlande, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse ont promis leur appui financier, le Conseil fédéral ayant déjà pour sa part versé 400 000 francs dans ce but en décembre 1972.

La première réunion officielle de la Commission de coordination du programme «Amazonie» du CICR a eu lieu à Genève à la fin du mois de mai dernier, en présence des représentants des pays donateurs, de la Croix-Rouge brésilienne, de la FUNAI, du CICR et de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. Elle a pu annoncer la formation de la première équipe (la troisième selon le plan) qui doit disposer de l'avion prévu. Mais, avant de se rendre en Amazonie vers la fin du mois d'octobre, elle aura

suivi un cours spécial à Genève d'abord, à Brasilia ensuite : il faut d'une part s'habituer au climat et apprendre les meilleures méthodes d'approche des tribus indiennes. Quant aux deux autres équipes, la date de leur départ dépendra des délais nécessaires à la construction de leurs bateaux qui devraient être prêts en janvier ou février 1974.

Maintenant que ce programme, minutieusement préparé, est mis sur pied et qu'il en est déjà au stade opérationnel, il n'est pas impossible que le CICR en confie la responsabilité et la poursuite à la Ligue des

Sociétés de la Croix-Rouge, car il s'agit évidemment d'un genre d'assistance qui ressort davantage des compétences de cette dernière que de celles du CICR, dont le terrain d'action se situe en principe dans les régions en guerre.

Mais qu'il demeure entre les mains du CICR ou de la Ligue est finalement de peu d'importance. L'essentiel est que quelqu'un vienne rapidement et efficacement en aide aux Indiens d'Amazonie, et apporte une «assistance extérieure désintéressée et constructive» aux efforts de la FUNAI et de la Croix-Rouge brésilienne.

M. S.

*La mission du CICR concerne deux très vastes zones de l'Amazonie légale: la zone I, qui comprend la Basse Amazonie et le Rio Madeira et la zone II, qui s'étend dans la région du Rio Jurua et du Rio Purus.*

